

Indre : l'association Cagnotte solidarité emploi, tremplin pour les créateurs d'entreprises

Publié le 15/04/2024



Le président Alain Dubost entouré des créateurs, Delphine Piteau et Antoine Bienvenu (assis), avec quelques administrateurs.

© (Photo NR)

L'association indrienne Cagnotte solidarité emploi continue de donner des coups de pouce à des porteurs de projet du département. En 2023, près de 30.000 € de prêts solidaires ont été accordés.

Depuis sa création en 1997, l'association Cagnotte solidarité emploi met la main à la pâte pour donner chaque année un coup de pouce à des porteurs de projets souhaitant créer leur propre emploi. Il se présente sous la forme d'un prêt à taux zéro de 3.000 € maximum (remboursable en 24 mois). Ce fonds citoyen alimenté par des particuliers conserve tout son crédit vingt-sept ans après.

L'association de l'économie sociale et solidaire tenait son assemblée générale ce jeudi 11 avril 2024. L'occasion pour le président Alain Dubost de rappeler à qui s'adresse Cagnotte solidarité emploi. « *Les porteurs de projets que nous avons reçus sont dans la recherche d'autonomie économique et de réalisation personnelle, de reconversion, d'activité passion, de saisies d'opportunités dans la demande sociale. Voilà autant d'axes qu'ils tentent de mettre en œuvre pour eux-mêmes et pour une clientèle locale.* »

Vivre avec son temps

L'association doit vivre avec son temps. « *Des initiatives nous surprennent, convient le président. Nous prenons des risques avec les créateurs, en veillant très scrupuleusement à ne pas les mettre en difficulté personnelle ou budgétaire. Nous sommes très attentifs à ne pas alimenter le risque de surendettement ou de fuite en avant dans des orientations irréalistes.* »

« Nous sommes attentifs à ne pas alimenter le risque de surendettement »

Une mission de contrôle et d'anticipation qui reste délicate. *« Hélas, dans un environnement socio-économique très compliqué dans son ensemble, des personnes peuvent être tentées de solliciter la Cagnotte pour combler un manque de ressources chroniques ou envisager des activités illusoire en termes de revenus. Nous nous interrogeons en permanence sur ce qui est le plus pertinent comme soutien mais nous ne pouvons pas anticiper sur les personnalités et les capacités pour les créateurs à maintenir la motivation et l'énergie nécessaires à la réussite de leur entreprise. »*

Mais Alain Dubost et les siens restent fixés sur leurs louables objectifs. *« Quoiqu'il en soit, ces personnes en difficulté méritent d'être reçues et conseillées au mieux de ce que nous identifions, des obstacles à la création projetée, des limites du service rendu auprès d'un marché réel ou au moins potentiel. »*

« Le découragement prend parfois le dessus et fait quelque peu oublier les réussites »

La mission des bénévoles est toujours plus difficile dans un contexte pour le moins tendu. *« Le bilan est globalement très positif mais parfois, le découragement prend le dessus et fait quelque peu oublier les nombreuses réussites. »*

En ce début d'exercice, un enjeu majeur occupe les esprits des gens de la Cagnotte. *« Fin 2024, nous devons effectuer une demande de renouvellement de notre agrément triennal auprès des services fiscaux, de façon à continuer à faire bénéficier les donateurs des déductions d'impôts. »*

À l'heure de conclure, le président a réaffirmé un engagement aux services des autres qui est guetté par la lassitude. *« Nous nous efforçons de maintenir le cap de la Cagnotte dans une grande cohésion entre les bénévoles. Puisse cette ambiance se poursuivre durablement en soutien aux créateurs. Merci à tous les contributeurs qui garantissent la pérennité de notre association. »*

Contact : Cagnotte solidarité emploi, 32, Espace Voltaire, à Châteauroux. Tél. 09.81.01.01.94. Site : www.ples36.fr

Une quinzaine de prêts accordés en 2023

L'année 2023 a été une année un peu plus chargée que 2022 : 19 créateurs ont demandé un prêt et 15 ont été accordés, pour un montant de 29.500 €. Trois prêts ont été qualifiés sans suite et un a été mis en attente selon l'avancée du projet. Dans le détail : 6 demandeurs résident sur le territoire de Châteauroux, 4 sur la périphérie et 9 sur les territoires ruraux du département.

> Activité artisanale et commerce (5)

Delphine Piteau (création de bijoux et accessoires) a obtenu un prêt de 1.500 €. *« J'ai créé Cocochonella-bijoux complètement par hasard, explique l'affable quinquagénaire de Vendœuvres. Dans le cadre de la rééducation de la main, mon ergothérapeute m'avait prescrit la manipulation de pâte à modeler. Ainsi m'est venue l'idée de créer des bijoux en pâte Fimo. L'activité lancée il y a un an démarre bien. Je vends notamment sur les marchés. Un site internet est en voie de finalisation. Ces 1.500 € vont m'être utiles pour l'achat du stock de matériel (pâte polymère, plaques, perles, imprimante 3D) et les outils de communication. »*

Autres créateurs : fabrication et vente de bougies parfumées (prêt de 1.000 €), coiffure et esthétique (3.000 €), création d'un commerce ambulant d'accessoires de mode (1.500 €), création d'une boutique d'objets ésotériques (1.500 €).

Association Mille pot'âges (Espace Intergénérationnel) a obtenu un prêt de 2.000 €.

Autres créateurs : réalisation de visites virtuelles interactives et numérisation 3D (prêt de 3.000 €), sonorisation d'événementiel et organisation de concerts et spectacles (3.000 €), création d'une activité d'infographie (2.000 €)

> Prestation de service (6)

Antoine Bienvenu (prestations multiservices entretien espaces verts et petits bricolages) a obtenu un prêt de 3.000 €. « *Après avoir fait carrière dans le médico-social, j'ai changé de cap pour me former comme plombier chauffagiste il y a trois ans, explique le quadragénaire de Déols. Finalement je me suis lancé dans le multiservices en février 2023. Il y a du boulot dans le secteur. Ce prêt de 3.000 € va me permettre d'investir dans du matériel neuf (tondeuse, taille-haies, remorque...) pour développer cette activité porteuse.* »

Autres créateurs : petits travaux de bricolage, menuiserie et facture d'orgues (prêt de 3.000 €), coaching en nutrition et équilibre alimentaire (1.000 €), coaching sportif (2.000 €), animation de cours de prononciation et d'intonation aux étrangers (1.000 €), initiation aux échecs (1.000 €).